



COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS

PROCES-VERBAL N° 02

Réunion du : 5 SEPTEMBRE 2026 – Réunion de rentrée
Président de la CR : Jérôme PESLIER
Présents : Thierry DEROUET – Alain DURAND – Claude JAUNET – Sylvain VERRON
Assiste : Gabriel GÔ, responsable du Pôle Compétitions

La journée de rentrée des délégués et accompagnateurs s'est déroulée le Samedi 05 Septembre 2026 de 9 h à 13 h au C.S.R de St Sébastien sur Loire.

M. Jérôme PESLIER ouvre la réunion de rentrée et remercie les personnes présentes pour leur disponibilité.

Délégués : Arnaud BEAUCAMP, Vincent BELY, , Dominique BRICAUD, Yannick CHARRIER, Benoît CHAUVIRE, Christian COURCOUX, Nicolas DANIEL, Laurent DAUTRICHE, Fabrice DEBIAIS, Jean DECUPPER, Charles-François DUPAU, Alain FOUQUET, Dominique GOURAUD, David GOURIN, Florent GUIGNARD, Christophe HAMEL, Olivier HERITEAU, Yannick JACQUET, Yvonnick LE FRIOUX, , André LELONG, Jérôme MAIN, Eric MASSÉ, Francis MEUNIER, Philippe MOREL, Jean Michel PAPIN, , Céline PLANCHET, Serge SOTCHE METANG, Delphine THOMAS.

Accompagnateurs : MM. Samuel BRAURE, René BRUGGER, Jean- Michel COCHAIS, Alain GILLES, William HALGAND, Ludovic LE PEN, Loïc PASSIER

Excusés : Thierry DAVID, Cyrille FRIDES, Gaël HERAULT, Pascal MORICEAU, Sylvain VERRON

Absent : Daniel SOARES MARTINS

1. Informations pour la saison 2026/2027

M. Didier ESOR, Président de la Ligue, et M. Jérôme PESLIER, Président de la C.R. Délégués, informent les personnes présentes sur la mission de Délégué Régional.

M. Gabriel GÔ présente les modifications des lois du jeu en arbitrage.

Distribution des accréditations.

2. Règlement Intérieur de la C.R. des Délégués

Lecture du nouveau Règlement Intérieur de la C.R. des Délégués à l'ensemble des délégués présents.

Ce règlement sera envoyé aux délégués pour signature.

3. Atelier Quizz

Questionnaire élaboré par MM. Thierry DEROUET et Alain DURAND.

Echange constructif sur les réponses entre les participants et les encadrants.

4. Atelier Délégués / Accompagnateurs

M. Claude JAUNET propose à tous de retracer la méthodologie utilisée par chacun et de définir la plus adaptée pour un accompagnement efficace.

Après la prise de parole par chacun, tout le monde est unanime sur plusieurs points :

- La relation entre les clubs et délégués doit être positive, discrète et respectueuse.
- Le délégué doit avoir une communication bienveillante.

Concernant la posture de l'accompagnateur et la relation délégué/accompagnateur :

- Le délégué/l'accompagnateur doivent s'adapter en fonction des clubs, avec un dialogue qui respecte et intègre la diversité de chacun, tout en respectant les divers points de règlement.
- Le débriefing (avec délégué) d'après match de l'accompagnateur est souhaité afin d'éviter l'intervention pendant la mission.
- Le contact entre le délégué et l'accompagnateur, dans la semaine qui précède la rencontre, doit s'effectuer par le biais du délégué.
- Tous les rapports de match doivent parvenir à l'accompagnateur dans les 24 heures, suivant la rencontre.

Concernant les critères d'évaluation :

- Revoir dans la saison, la grille d'évaluation, avec un critère d'évaluation hiérarchique tenant compte de 3 points :
 - Fort potentiel
 - Potentiel
 - A accompagner

5. Dotation vestimentaire

L'ensemble des délégués et accompagnateurs reçoivent leur dotation pour la nouvelle saison.

M. Thierry DEROUET prendra contact avec les délégués absents.

6. Prochaine réunion

A fixer

Le Président,

J. PESLIER

Le secrétaire de séance,

T. DEROUET